

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 41

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

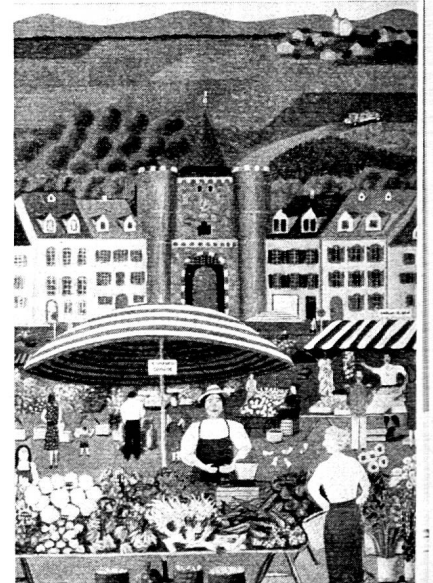
Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Tableaux scolaires suisses



1961

1961



Meuble d'école sur mesure



De nos jours, le meuble d'école exécuté sur mesure est chose courante ; les Usines Embru tout spécialement équipées à cet effet, peuvent sans peine satisfaire à toutes les exigences. L'écolier de tout âge est à l'aise sur «son» siège bien étudié, ses pieds reposent confortablement sur la barre transversale de la table, le sac d'école ou la serviette rangé dans un compartiment spacieux. Le maître et les élèves apprécient tout particulièrement le plateau de la table en hêtre compressé, portant la marque «Embru». La surface du dit plateau, résistante et dure, ne craint pas les égratignures ni les taches d'encre ou de couleur. La conception des meubles d'école Embru est le fruit d'une collaboration constante entre pédagogues, médecins scolaires et architectes.

embru

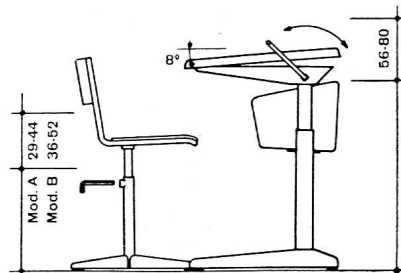


Table d'école no 4567 avec 2 chaises no 4592. Hêtre compressé, bâti en acier zingué ou brillant, plateau de 120 x 53 cm.

F.I.A.I. - Congrès de Tel Aviv 24-26 juillet 1961

Depuis plusieurs années, nos collègues de l'*Union des Instituteurs d'Israël* désiraient voir dans leur pays le congrès annuel de la *Fédération internationale des Associations d'Instituteurs*. Malheureusement quelque puissant que soient l'attrait de la Palestine et le prestige des lieux saints, Israël est loin de l'Europe, difficile d'accès pour les bourses modestes et beaucoup de nos associations ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour envoyer aussi loin un ou plusieurs délégués. Ce n'est donc qu'après bien des hésitations et des consultations préalables que le bureau exécutif s'est décidé à accepter l'invitation israélienne.

Sans doute, plusieurs de nos associations ont dû renoncer à se faire représenter. Les deux associations belges, les deux luxembourgeoises, celle d'Autriche, celle de Norvège, celle des exilés d'Esthonie et d'Espagne étaient absentes, et nous l'avons vivement déploré. Mais malgré ces vides dans nos rangs, quinze associations avaient envoyé une délégation, et nous avons eu le plaisir de recevoir comme observateurs des collègues de la Côte d'Ivoire et du Viet-Nam. On peut affirmer que l'expérience, même avec les défections bien involontaires que j'ai signalées, a été heureuse. Le congrès de 1961 a été non seulement un congrès réussi, mais un grand congrès. Vous pourrez, si le cœur vous en dit, me chicaner sur l'opportunité de cette qualification et sur quels critères je me base pour l'établir ; est-ce le nombre et la qualité des participants ? la pertinence et la forme des rapports ? l'intérêt des sujets étudiés ? l'intérêt et l'éloquence des discussions ? la majesté ou la commodité des locaux mis à disposition ? la minutie de l'organisation ? la chaleur de l'accueil ? la variété ou l'intensité des joies annexes ?... C'est tout cela, et c'est encore autre chose : une certaine émotion, qui dès le premier jour s'ajoute à tous ces éléments pour créer un esprit de solidarité, et, malgré les divergences dans les idées, d'amitié : on a l'impression d'être des membres d'une même équipe qui travaille loyalement au triomphe de la même cause.

Nos collègues d'Israël avaient choisi pour recevoir la Fédération les locaux de l'Institut de Beit-Berl, à quelque vingt-cinq kilomètres de Tel-Aviv, en pleine campagne. L'établissement appartient au parti socialiste israélien (MAPAI) qui l'a créé et l'utilise comme centre d'études et de recherches, comme école pour les cadres de la jeunesse, mais aussi comme gymnase et école normale, comme lieu de réunion de tous genres destiné aux jeunes gens et jeunes filles. Au milieu d'un parc immense, à la végétation exubérante, se dressent deux grands édifices très modernes qui contiennent des salles de réunion de toutes dimensions, une vaste bibliothèque avec salles de lecture, des bureaux, etc. Puis, dissimulées par des massifs de verdure et de fleurs, des constructions plus basses abritent les cuisines et les salles à manger. Enfin, disséminés un peu plus loin, de coquets pavillons à deux chambres, avec salle de bain, penderie et hall servent de logement aux étudiants. Une terre rouge, un paysage de collines très douces, la silhouette discrète d'un fortin qui rappelle la proximité de la frontière et au-dessus un ciel implacablement bleu, sans un nuage, qui, dans la journée dispense un soleil éclatant, tandis que les nuits, souvent brumeuses, apparaissent comme relativement fraîches et pour faire couleur locale, les chacals rôdent et hurlent.

Un seul sujet, étudié sous deux aspects, était à l'ordre du jour : l'éducation de la responsabilité. C'est le sujet que la *Confédération mondiale des Organisations de la profession enseignante* (CMOPE) devait traiter à son congrès de la New Delhi. En le choisissant, la FIAI entendait donner aux associations qui n'iraient pas aux Indes l'occasion d'étudier un thème international très actuel et de plus, elle apportait à la Confédération mondiale les opinions et les vœux des instituteurs du premier degré.

Le premier rapport, d'ordre général, avait été confié à M. Chappell, actuellement président de la NUT britannique ; il avait pour titre : *L'éducation et l'apprentissage des responsabilités sociales*. Rapport succinct, mais dense, approfondi et restant en contact étroit avec la réalité. Malheureusement, à fin juillet, la NUT était en pleine bataille des salaires, et M. Chappell, comme Sir Ronald Gould étaient retenus à Londres par la gravité des événements. La discussion s'est vivement ressentie de cette absence, surtout de celle du rapporteur, et elle a eu beaucoup de peine à démarrer. Certes, le sujet était difficile, trop vaste, les limites en étaient imprécises, et il ne concerne pas spécialement une branche d'enseignement, mais il intéresse l'enseignement tout entier, y compris même les activités extrascolaires, dirigées ou non. Ajoutons que soit sur les principes et les idées générales contenus dans le rapport de synthèse, soit dans les moyens proposés, tout le monde était d'accord. Cela explique peut-être le peu d'empressement des délégués à venir répéter à la tribune ce qu'avait exposé le rapport de M. Chappell et les rapports nationaux que chacun avait eu l'occasion de lire.

Le deuxième aspect du problème avait pour titre : *L'instituteur et les moyens pratiques d'initier la jeunesse à ses responsabilités internationales*. Il s'agissait uniquement d'examiner l'importance et le rôle dans ce domaine des moyens audio-visuels : presse enfantine, documentation par l'image, projections fixes, cinéma, radio, télévision, disques, magnétophone, etc. Notre président fondateur, L. Dumas, s'était chargé du rapport, mais son décès, en juin, m'a obligé à entreprendre ce travail pour lequel le temps comme la compétence me manquaient. Heureusement, cette fois, la discussion a été particulièrement nourrie. Reprenant le thème général bien négligé la veille, elle a permis à de nombreux orateurs, non seulement d'apporter des compléments utiles ou des précisions, mais de se placer à des points de vue différents et d'apporter des idées, sinon nouvelles, mais intéressantes et originales. Sur le point plus spécial des moyens audio-visuels, on a donné le résultat de nombreuses expériences, on a souligné l'apport extrêmement important de ces moyens modernes pour vivifier et pour renouveler l'enseignement, mais, à maintes reprises, on a attiré l'attention sur le fait que ce n'étaient que des moyens, incapables de se substituer à l'action décisive d'un maître qualifié. Enfin, on a signalé les limites et les conditions de leur emploi, de même que les dangers de leur abus.

Si je ne donne pas ici une analyse plus poussée de ces rapports, c'est que les conclusions, mûrement discutées, qui paraîtront à la suite de ce compte rendu donnent un résumé assez complet de leurs grandes lignes et du sens général des discussions.

Un très bel hommage a été rendu à la mémoire de notre président fondateur, *L. Dumas*, dont le décès constitue pour la FIAI une perte irréparable. Pendant 35 ans, il a été l'âme de la fédération et ce n'est pas une clause de style. Il émanait de la personnalité rayonnante et pourtant si modeste de Louis Dumas, un mystérieux pouvoir de sympathie qui ne laissait personne indifférent. Peu d'hommes, autant que lui, ont aimé notre profession et ceux qui l'exercent. Aucun n'a mis plus haut la vocation d'enseigner, non dans l'abstraction des théories pédagogiques, mais dans la simple pratique de chaque jour dont il connaissait à fond toutes les joies, toutes les peines et tous les espoirs !

Parmi les idées essentielles qui ont guidé toute son action, on peut citer : « la foi en la raison comme fondement de la liberté et de la dignité humaine et recours suprême pour la solution de tous les problèmes nés de la vie en société ;

- une profonde charité pour ses semblables et le désir passionné de les comprendre ;
- une confiance jamais entamée dans l'éducation pour élever les hommes à la raison et à l'esprit de tolérance, bases solides de leur mutuelle compréhension ;
- la certitude que les enseignants ont un rôle éminent et exemplaire à jouer dans leur profession et dans la société pour la réalisation d'un monde plus libre, plus juste, plus fraternel. »

Ces idées, « il les a inlassablement exposées durant les 23 ans de son secrétariat général, dans ses adresses à l'assemblée générale annuelle des délégués. Il les a encore défendues durant ses deux années de présidence, puis en sa qualité de membre à vie du Bureau exécutif avec ce titre de Président-fondateur dont il souriait mais dont il était secrètement très fier. Il le faisait avec cet esprit ouvert, gai, optimiste et demeuré si jeune jusqu'à son dernier jour. Il était ainsi devenu pour nous tous le gardien fidèle, non d'une tradition vieillie, mais d'un courant de pensées lentement mûries par l'expérience et demeurant une source vive d'inspiration et d'action généreuses qui honorent notre profession. »

Le secrétaire général de la FIAI, notre collègue R. Michel, a présenté, comme le veut la tradition, un message, sorte de rapport moral, énumérant toutes les activités du secrétariat depuis le dernier congrès et surtout définissant les problèmes qui se posent à notre fédération et le travail qu'il faut entreprendre pour les résoudre.

« Notre but est clair et n'a pas varié. La FIAI existe pour la collaboration pédagogique et pour la préparation de la paix par la coopération des peuples dans la liberté... Nos moyens matériels peuvent paraître ridiculement faibles en regard de la mission que nous nous sommes donnée. Le FIAI n'a pas d'autre siège que l'appartement de son secrétaire général. Elle n'a pas de personnel permanent. Elle vit d'un budget plus modeste que la plus petite de ses associations nationales. Sur le plan de l'organisation matérielle, elle continue à œuvrer, comme le faisaient, il y a un siècle, les premières associations d'instituteurs qui demandaient tout au dévouement et à la foi de leurs dirigeants.

Et pourtant la FIAI n'est-elle pas aujourd'hui encore la seule organisation internationale appartenant en propre aux instituteurs primaires ? N'a-t-elle pas à son actif une œuvre utile et considérable qui lui vaut le respect et l'amitié non seulement de millions d'ensei-

gnants, mais d'organisations puissantes dont les représentants sont parmi nous ?

N'a-t-elle pas apporté une contribution utile à la cause de l'éducation populaire et de la paix à chacun de ses congrès ? N'a-t-elle pas été la première, dix ans avant l'ONU, à proclamer une Charte des droits de l'enfant, la première à rédiger la Charte des droits de l'éducateur ? N'a-t-elle pas, dès 1948, lancé l'appel à l'Union mondiale des enseignants et contribué à animer le comité d'entente, puis à créer la CMOPE ?

... Il n'est pas si important que notre Fédération ne dispose que de modestes moyens matériels. Si chacun d'entre nous rentre chez lui après avoir appris à connaître un nouveau pays, de nouveaux collègues étrangers avec qui il a pu se convaincre qu'il était enrichissant d'échanger des idées, des expériences et peut-être de sentir naître une amitié ; si chacun d'entre nous garde clair dans son esprit et dans son cœur le but de la FIAI ; si chacun d'entre nous considère qu'il est de son devoir de faire participer tous les membres qu'il représente ici et à cet enrichissement et à cet idéal, alors notre congrès aura atteint son but essentiel. »

Un des moments les plus intéressants et les plus vivants du congrès est celui qui est consacré aux déclarations des associations nationales. Autrefois, chaque chef de délégation présentait un rapport sur l'activité de son association au cours du dernier exercice ; ça ne manquait pas d'intérêt, mais c'était parfois un peu ennuyeux. Aujourd'hui, les rapports d'activité font l'objet d'une publication, juste avant le congrès, et à la séance qui leur est consacrée, chaque délégation est invitée à répondre à une question précisant et développant un aspect particulier de son rapport. La réponse est spontanée, vivante et donne des détails souvent pittoresques, toujours riches en aperçus originaux. Cette année, la séance dite des déclarations nationales n'a pas failli à la tradition et même les observateurs du Viet Nam et de la Côte d'Ivoire ont apporté l'écho de leurs préoccupations.

Il y a eu des instants émouvants au cours du congrès et lors des excursions qui l'ont suivi ; mais le geste qui a suscité le plus d'émotion a été celui de la délégation allemande qui, par la bouche de son président, H. Rodenstein, a fait devant l'assemblée une déclaration dont j'extraits :

« L'histoire de chaque peuple est inéluctable et l'honnêteté exige qu'on la contemple toujours en sa totalité. Personne n'a le droit de ne compter que les belles et glorieuses journées et d'exclure les journées de honte et d'oppression. Ceci est tout particulièrement le devoir des instituteurs et des éducateurs. La subjugation, la violence et les crimes sans nombre commis dans de nombreux pays caractérisent le national-socialisme. Mais aucun peuple n'a été aussi systématiquement persécuté par les nazis, dans le but d'une extermination totale, que le peuple juif.

» Le fait qu'il y a eu aussi des Allemands qui se sont soulevés, au risque de leur liberté et de leur vie, contre le IIIe Reich, ne change rien au fait que des crimes, répétés par millions contre le peuple juif, aient été commis au nom du peuple allemand, et que le peuple allemand tout entier doit assumer avec dignité les obligations qui en découlent.

» ... Nous nous sommes souvent demandé si le peuple juif pourrait croire possible, encore à notre époque, de renouer des relations normales avec nous, les Alle-

mands. Nous aurions compris, certes, si cette tâche avait été laissée à une époque où ni les bourreaux, ni la génération de leurs victimes, ne seraient plus en vie.

» Maintenant nous sommes témoins du fait que les Israéliens ont choisi l'attitude noble et presque surhumaine de coopérer avec les Allemands déjà à notre époque, pour autant qu'il ne s'agit pas de personnes individuellement coupables. Dès le premier moment de notre séjour en Israël, nous avons vécu des exemples émouvants de cette attitude.

» Ainsi, le peuple d'Israël suit l'exemple sublime de ses prophètes.

» Haim Weizmann a dit une fois : « Peut-être sommes-nous des fils de marchands de vieux habits, mais nous sommes certainement les petits-fils de prophètes. »

» La délégation allemande remercie les Israéliens, les petits-fils de ces prophètes, qui incarnent, pour nous aussi, les premiers appels à l'humanité.

» Nous promettons de raconter fidèlement en Allemagne les impressions profondes que nous avons reçues ici en Israël. »

Naturellement, comme tout congrès qui se respecte, il y a eu une partie administrative, mais qui n'a pris que peu de place dans le déroulement des travaux. Conformément à la tradition, le nouveau bureau exécutif sera composé de sept membres : trois permanents pour l'Allemagne, l'Angleterre et la France, quatre attribués à tour de rôle d'après des secteurs géographiques, qui sont pour 1961-62 le Luxembourg (Instituteurs réunis), le Danemark, la Belgique (Fédération générale) et Israël.

R. Michel a été réélu comme secrétaire général et G. Willemin, secrétaire adjoint et trésorier. Miss Cleary (Angleterre), qui depuis deux ans a présidé avec une souriante autorité aux destinées de la Fédération, n'était pas rééligible, a cédé la place à un nouveau président, notre ami Baude, du Syndicat national des instituteurs de France ; sa fidélité à la FIAI, sa connaissance des problèmes internationaux, sa clarté d'esprit, son calme et son éloquence sont les atouts majeurs du succès de sa future direction.

L'an prochain, le Congrès se réunira conjointement à celui de la CMOPE, à Stockholm et les deux sujets qui seront proposés à la méditation des associations nationales sont :

Le perfectionnement des maîtres en exercice.

L'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire et la compréhension internationale.

Cette année, la FIPESO (Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel) n'avait pu se résoudre à siéger en Israël et avait choisi Londres comme siège de son congrès¹. Nous n'avons donc pas pu tenir en commun, comme d'habitude, la séance d'ouverture. Celle-ci eut tout de même lieu, au soir du premier jour, en plein air, avec des allocutions de M. Aba Even, ministre de l'éducation et de la culture de l'Etat d'Israël, du secrétaire général de la Confédération du travail, du secrétaire général de l'Union des enseignants d'Israël, notre collègue Chalom Lévine, et de notre hôte, le président de l'Institut de Beit-Berl, sous la présidence de Miss Cleary. La soirée se continua

¹ Au cours de celui-ci, le président, M. E. Hombourger, de Paris, ayant terminé son mandat, a été remplacé par M. Reinhardt, professeur à Soleure.

par de la musique : chorale de normaliens et d'institutrices, fanfare d'enfants où de jeunes fillettes soufflaient crânement dans des cuivres plus gros qu'elles, et groupe de danse d'une école. Les musiciens avaient l'air de s'amuser autant qu'ils nous amusaient et après le spectacle, garçons et fillettes envahirent le plateau, emmenant les spectateurs dans une *hora* endiablée au rythme de laquelle jeunes et moins jeunes se laissèrent gentiment entraîner.

Vous pourrez constater que le programme des trois jours de congrès ont été plutôt bien remplis ; ajoutez-y les « joies annexes », sous forme d'une représentation à l'auditorium de Tel Aviv de *Così fan tutte*, un repas offert par le maire de Tel Aviv, avec partie musicale et danses folkloriques, une soirée de musique et de danse, une réception dans l'immeuble de la Confédération générale du travail (Histadrout) et une par l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire, les hôtes d'Israël étaient vraiment comblés !

Je ne sais si j'ai réussi, au cours de ce rapport bien long, mais aussi bien sommaire, à faire comprendre pourquoi j'ai attribué au congrès de Tel Aviv l'épithète de grand. Mais encore faut-il parler de l'extraordinaire atmosphère de sympathie et de cordialité dont nos hôtes nous ont entourés. Tout et tous étaient disposés pour assurer à chacun le maximum de confort et de commodité en vue de faciliter le séjour et le travail. Et cela a constitué une réussite complète.

Je ne ferai que citer les excursions qui ont suivi : l'une à Nazareth et au lac de Tibériade, la seconde à Jérusalem, la troisième enfin par avion à Eilath sur la Mer Rouge (à l'extrémité nord du golfe d'Akaba). Je me propose de revenir sur la situation actuelle d'Israël et sur l'effort gigantesque qui s'y poursuit en vue de construire un pays et une nation. Je veux cependant citer une cérémonie sympathique qui s'est déroulée lors de l'excursion à Jérusalem : la plantation des arbres. Les Israéliens s'appliquent à reboiser leur pays ; on admire ce qu'ils ont déjà fait, mais on admire bien plus encore le courage qu'ils montrent à entreprendre ce qui reste à accomplir. Pour remercier Israël de son accueil, chaque délégué a donc eu le geste symbolique de planter un arbre dans une pépinière officielle, où nos bébés-pins de quelque trente centimètres de haut vont prospérer avant d'être transplantés à leur place. Je ne pense pas que nous pourrions déjà, lors d'une éventuelle visite ultérieure, faire la sieste à leur ombre, mais nous espérons que d'autres en profiterons.

La Suisse était représentée à Tel Aviv par M. Richner, de Berne pour la SLV et par A. Perrot de la SPR.

Et c'est un agréable devoir que j'accomplis en exprimant à nos collègues d'Israël nos remerciements les plus vifs pour les inoubliables souvenirs qu'ils nous ont permis d'emmagasiner.

G. W.

Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

VAUD

VAUD

Congrès SPV 62 : Notre conférencier

A l'occasion de notre prochain congrès (fixé au samedi 27 janvier 62) le comité central SPV a retenu, pour la partie culturelle de l'après-midi, le conférencier René Héron de Villefosse qui nous entretiendra du « Paris de François Villon. »

M. René Héron de Villefosse est conservateur en chef des musées de la ville de Paris et du musée de l'Île de France et professeur à l'École du Louvre. Ses ouvrages, consacrés pour la plupart à l'histoire de Paris, ont fait connaître au loin ses vivantes évocations du passé. Citons : — Singularités de Paris — Dames de Paris — Bourgeois de Paris — Trésors méconnus de Paris — Paris vivant — Histoire et géographie gourmande de Paris — Construction de Paris — Couronnes de Paris — etc.

Ajoutons que M. René Héron de Villefosse, fils et arrière-petit-fils de membres de l'Institut, est lui-même chevalier de la Légion d'honneur, officier des palmes et que de nombreux pays ont tenu à l'honorer des plus hautes distinctions.

Nul doute que notre conférencier saura captiver nos collègues et nos invités et nous lui souhaitons d'avance bienvenue.

Signalons que l'aula du collège de Béthusy (500 places) a été aimablement mis à notre disposition pour cette conférence par M. G. Michaud, directeur, que nous remercions vivement.

G. Ehinger.

Fiches de lecture

Le bulletinier attire l'attention de tous sur le travail effectué par le groupe de lecture de Lausanne, formé de nos collègues J.-P. Duperrex, E. Buxcel, A. Maeder, J. L. Cornaz, Edg. Savary et Ch. Cornuz, groupe qui a déjà à son actif la publication régulière d'une douzaine d'études de texte. Ceci dans une formule nouvelle : une feuille pour chaque élève...

En effet, le texte publié au début du mois par l'« Educateur », peut être obtenu ensuite au prix de 5 ct. (prix de revient !) la feuille. Quel gain de temps pour le maître ! Quelle joie pour l'élève, et comme son intérêt est tout à nouveau capté quand il reçoit « sa » feuille, avec un bon texte d'auteur et son étude fouillée, instrument de travail à sa taille, à sa mesure, puisque ces fiches ont toutes été expérimentées dans des classes auparavant. Et n'allez pas me dire que les 1 fr. à 1 fr. 25 pour 20 à 25 feuilles vont mettre vos caisses de classe en faillite !

Le succès de ces parutions a d'ailleurs été tel que la plupart sont épuisées : on songe à les rééditer bientôt. Profitez donc de l'occasion qui vous est offerte et n'hésitez pas à commander dès aujourd'hui la fiche paraissant dans ce numéro. Toutes les commandes sont à adresser désormais à :

Cornuz Ch. instituteur, Le Chalet à Gobet (Tél. (021) 4 41 14), maître d'une classe primaire à 3 degrés.

Allons, prenez une carte, ou décrochez votre téléphone, pour commander les 20 ou 30 feuilles qu'il vous faut, ou mieux « abonnez-vous » comme beaucoup de nos collègues l'ont déjà fait pour recevoir régulièrement votre « Lecture fouillée du mois » : vous ne le regretterez pas.

G. Ehinger.

P.S. Il va sans dire que les anciens abonnés continueront à recevoir régulièrement leur envoi mensuel. Il reste encore une trentaine d'exemplaires (sur un tirage de 700) du morceau paru en juillet : Le héron, tiré de l'Etang de l'Or, de Gaston Baissette, et 80 feuilles de « Magneux » extrait du pain quotidien de Henri Poulaille.

Aux présidents de sections SPV

Notre collègue Paul Dubuis, Château-d'Ex, a représenté la SPV, en tant que délégué de la Croix-Rouge de la jeunesse, à un séminaire d'éducateurs en Finlande. Il en a rapporté, grâce à ses fructueux contacts avec les délégués étrangers, une foule d'idées intéressant les activités éducatives de nos classes.

Les délégués CRJ-SPV des sections ont reçu copie du rapport Dubuis ; les présidents de sections peuvent en prendre connaissance. Nous souhaiterions que les sections invitent leur collègue Dubuis à présenter un exposé concret qui serait suivi d'un débat au sein de leur section. Ce genre d'enquête vivante serait d'une grande utilité pour nous permettre de faciliter la réalisation des activités souhaitées par nos collègues vaudois. Veuillez y penser pour vos prochaines séances : frais de déplacement à la charge de la SPV ; subsistance au soin de la section.

*Croix-Rouge de la jeunesse de la SPV
Begnins.*

Echallens

Mardi 5 décembre, à 16 h. 45, leçon de gymnastique.

Activité hiver 1961-1962

1. Patinage et hockey, décembre à mi-février ; Lausanne, dir. A. Schlageter ; Yverdon, dir. J.-C. Maccabez.
2. Ski, mise en condition, 16 et 17 décembre ; Bretaye, dir. J.-J. Lambercy.
Relâche
3. Ski détente, 17 au 19 février ; Leysin, dir. Cl. Bucher.
4. Ski scolaire, enseignement, excursion, technique, 17 au 19 février ; Les Monts-Chevreuil, dir. N. Yersin.
5. Excursion, 3 et 4 mars ; à fixer, dir. R. Martin.
6. Ski de printemps, 9 au 14 avril ; Bretaye, dir. P. Marchetti.
Ski de printemps, 9 au 14 avril ; Verbier, dir. J.-P. Paquier.
Ski alpin, 9 au 14 avril ; Haute Route, dir. R. Martin.

REMARQUES :

- L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur », si possible dans l'« Education physique » et dans le « Bulletin officiel ».
- Pour les cours 1, 2 et 4, remboursement de la moitié des frais de transport aux membres AVMG ; autres cours, pas d'indemnité.
- Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution des cours.
- Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais indiqués lors de l'annonce détaillée dans les divers journaux.
- Des instructeurs qualifiés sont à la disposition de tout groupe du corps enseignant désirant des con-

seils pour l'organisation d'après-midi de sport, d'excursions, de camps de ski, etc. ; les frais de l'instructeur seront pris en charge par l'AVMG.

- Des leçons multicopiées de gymnastique à ski, sorties avec luges, patinage et hockey sont à disposition de ceux qui en feront la demande.
- Possibilité de s'assurer auprès du directeur de cours en s'annonçant au plus tard 3 jours avant l'ouverture du cours.

*Le chef technique : Roger Yersin,
ch. de Rolliez 12, Vevey.*

Ski : première neige

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise, les samedi 16 et dimanche 17 décembre 1961, à Bretaye, une « première prise de contact avec la neige ».

Possibilité de ne participer à ce cours que le dimanche seulement. L'AVMG prendra à sa charge la moitié des frais de déplacement de ses membres.

Des renseignements complémentaires seront donnés à tous ceux qui s'annonceront à J.-J. Lambercy, Champ-Soleil 18, Lausanne, avant le 10 décembre.

Le chef technique : R. Yersin.

Cours de patinage

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise tous les dimanches soirs du mois de décembre deux cours de patinage à Lausanne et à Yverdon (hockey au gré des participants). D'autres entraînements pourront avoir lieu et seront fixés ultérieurement. Tout membre du corps enseignant est cordialement invité à ces cours. La moitié des frais de transport et la finance d'entrée à la patinoire seront remboursées aux membres AVMG. Rendez-vous à 20 heures, au restaurant de la patinoire.

Inscription auprès des directeurs :

Lausanne : A. Schlageter, avenue Solange 6, Lausanne (entrée patinoire, 0 fr. 80) ;

Yverdon : J.-Cl. Maccabez, Cheminet 54, Yverdon (pas d'entraînement le 10 décembre).

GENÈVE

GENÈVE

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat

L'intersyndical a tenu son assemblée générale des délégués mardi 14 novembre au Buffet de la Gare de Cornavin.

M. Chavannes, président du Cartel donne tout d'abord un aperçu sur les réalisations de l'année.

La plus importante, c'est la revalorisation du personnel de l'Etat. Et, dans ce domaine, M. Chavannes nous fait remarquer que pour la première fois, sans doute, l'Etat a accepté de faire un versement double de celui des fonctionnaires à la caisse de retraite pour payer les rappels.

Un autre point est aussi évoqué : celui de l'augmentation du coût de la vie. L'intersyndicale a toujours demandé qu'on différencie les revalorisations des allocations de vie chère. Donc M. Chavannes propose que le Cartel demande l'adaptation à l'indice du coût de la vie. En même temps, il faudra redemander que cette adaptation soit automatique.

Nous passons ensuite à un tour d'horizon et l'on entend les délégués des divers services.

- Administration centrale ;
- Travaux publics ;
- Aéroport ;
- Police ;
- Enseignement secondaire ;
- Enseignement primaire.

A ce moment, nous assistons à une rapide passe d'armes entre MM. Dubois, professeur au collège et M. Journet président de l'UIG. M. Dubois nous dit qu'il est mandaté par son association pour nous faire part des remarques suivantes :

Les maîtres secondaires croyaient savoir que chacune des associations du Cartel s'était imposée une règle de solidarité. Ils regrettent donc que les maîtres primaires aient entrepris des démarches portant préjudice à une autre section, en l'occurrence, l'association des maîtres secondaires.

M. Chavannes précise que le Cartel peut arbitrer mais qu'il n'y a pas d'engagement de la part des sections.

M. Journet répond à M. Dubois et explique ce qui s'est réellement passé.

M. Borel, président du DIP, lors d'une séance des délégations en juin dernier, nous avait dit que pour répondre aux vœux de l'association des maîtres secondaires, il créerait l'égalité des salaires entre maîtres de l'enseignement secondaire inférieur et maîtres de l'enseignement secondaire supérieur. Comment ? Les maîtres des degrés supérieurs se verraient moins augmentés proportionnellement à leurs collègues des degrés inférieurs qui, ainsi, pourraient combler le fossé les séparant.

L'union qui a toujours maintenu cette égalité entre les trois degrés de l'enseignement primaires comprenait fort bien les soucis et les désirs des maîtres secondaires, cependant elle faisait remarquer à M. Borel que l'écart entre, maîtres primaires de 7e et maîtres secondaires était un peu agrandi par cette mesure, qu'il fallait penser au recrutement de nos maîtres et maîtresses primaires.

Là-dessus, les vacances passent, nous n'entendons plus parler de rien puis à la veille du vote au Conseil d'Etat nous recevons le projet définitif. Nous voyons que tous nos collègues secondaires sont revalorisés de la même manière et que les maîtres des degrés inférieurs reçoivent une augmentation double de celle des autres fonctionnaires. Nous pensons que cette mesure est parfaitement injustifiée et, à notre étonnement, nous apprenons que l'association des maîtres secondaires est intervenue seule, à l'insu de tous, pour enlever cette décision. Que faire ? Le temps nous presse, il ne nous reste plus qu'à intervenir auprès du gouvernement. Nos autorités pensent qu'en effet, les maîtres primaires ont raison et nous obtenons gain de cause.

M. Dubois prononce alors quelques paroles plus conciliantes mais M. Mezzadona (Arts et Métiers redit aux maîtres primaires qu'ils ont travaillé contre eux-mêmes. M. Journet répond que l'Union a toujours veillé à ce que l'écart entre maîtres primaires et maîtres secondaires inférieurs ne soit point trop grand, par

justice d'abord (les maîtres primaires détiennent tous la maturité, qu'ils suivent trois années d'études, à l'échelon universitaire, qu'ils rendent dans les deux premières années de leur enseignement un travail bien connu sous le nom de travail de fin de stage). Ensuite, par souci du recrutement.

M. Kaeser TP prend alors la parole et, avec un grand bon sens, nous dit de nous méfier de ces querelles qui, dans les moments présents, nous enlèvent beaucoup de forces.

Nous écoutons ensuite les délégués : de l'Hôpital (l'égalité de salaire entre infirmiers et infirmières est encore à l'étude).

Les Services Industriels : (ils demandent une retraite anticipée pour les ouvriers attachés à des travaux pén-

bles — fours de l'usine à gaz, par exemple) ; de la CGTE : (il y a peu de problèmes).

Pour conclure, M. Chavannes remarque une ultime fois qu'un effort réel a été fait ; sur ce plan-là, nous pensons nous aussi, être satisfaits.

La prochaine séance d'information aura lieu en février prochain. L'on étudiera alors le problème des commissions du personnel.

Représentaient l'Union des instituteurs, M. Journet, Milles H. Olivet et J. Marta.

J. M.M.

Centre d'information UIG

Le vocabulaire de 4e et 6e est épuisé, ainsi que la Vie des Oiseaux. Il ne sera pas tiré de nouvelles séries pour le moment.

TRIBUNE LIBRE

Mlle V. Lagrange,
institutrice,
Satigny.

Mademoiselle,

Votre lettre, parue dans la « Tribune de Genève » du 26 octobre, m'a scandalisé pour maintes raisons. Elle est méchante, stupide et contraire à la vérité.

Les instituteurs primaires « ne préfèrent pas ignorer » la différence existant entre les traitements primaires et enfantins. Certains l'approuvent, les diplômés exigés n'étant pas les mêmes, de même qu'ils acceptent une différence entre leur propre traitement et celui des maîtres secondaires inférieurs ; tout est dans la mesure. Et je ne crois pas trahir en affirmant que le chiffre articulé par vous leur paraîtrait équitable.

D'autres collègues, par contre, déplorent cet état de choses, et ils le disent. Ils estiment avec raison que la tâche de l'institutrice enfantine est aussi astreignante

que la leur et que l'égalité des traitements serait justice.

Pendant, les instituteurs genevois, et tout particulièrement les comités de l'UAEE et des UIG, sont unis dans la lutte pour que leur situation matérielle soit meilleure. Nous devons leur en être reconnaissants car la besogne est ardue. Ne profitez-vous pas comme les autres des améliorations qu'ils ont obtenues (car il est improbable que vous refusiez en fin de mois les ajustements de nos salaires !) Alors, qui comprendra le coup de pied de ruminant que vous venez de leur décocher avec la complicité de la « Tribune de Genève » et qui pourrait être interprété comme un signe de désunion ?

L'étalage public de cette sottise et méchante querelle doit réjouir ceux qui souvent jalourent et critiquent notre corporation. Votre intervention ne peut donc que nuire au corps enseignant genevois : j'en suis attristé.

Veillez agréer, Mademoiselle, mes salutations distinguées.

J. L. Mathil

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Recrutement extraordinaire du corps enseignant

Aux conférences officielles, M. Clottu, chef du Département de l'instruction publique, a fait part d'un projet de formation accélérée du corps enseignant pour remédier à la pénurie du corps enseignant, qui devient chronique.

Il s'agirait de la formation de deux volées de pédagogues seulement, qui pourraient vraisemblablement suffire pour « boucher le trou » qui subsiste depuis plus d'une décennie.

Il n'y a pas de rapport entre ce propos et celui auquel les Vaudois viennent de s'opposer avec véhémence.

Un essai de recruter des jeunes gens ayant une formation équivalente à celle de bachelier pédagogique, tenté il y a quelque temps, n'a eu aucun succès. En revanche, on a fait appel à des éléments choisis dans l'élite des « manuels » qui ont commencé en 2e année pédagogique et se sont classés au nombre des meilleurs candidats sortis de l'École normale.

Des expériences semblables ont été faites avec bonheur à Zurich, Bâle et Berne. C'est dans le sens de

celle-ci que le Département voudrait proposer une préparation accélérée. Elle serait subie de façon approfondie par des « manuels » ou des fonctionnaires qui ont réussi dans leur profession, mais qui auraient eu leur vocation contrariée au moment de leur orientation professionnelle. En Suisse allemande, les résultats ont été bons.

On comprend le souci de nos autorités de rechercher un moyen exceptionnel de sortir de cette impasse inquiétante. Les constantes difficultés de recrutement deviennent obsédantes et compromettent sérieusement la bonne marche de l'enseignement.

Mais, sous cette forme même, trouvera-t-on suffisamment de personnes disposées à accepter une préparation qui promet d'être très laborieuse et astreignante ?

W. G.

Départ

M. Jean-Pierre Boucherin, notre sympathique collègue, maître de culture physique à La Chaux-de-Fonds, s'est décidé à partir pour l'Afrique apporter son aide là où le personnel enseignant est en défaut.

Nous lui disons nos regrets, tout en formant les meilleurs vœux pour que son geste généreux soit fécond et lui donne beaucoup de satisfaction.

W. G.

missels, obituaires et splendides reliures d'art qui feront l'admiration du public.

W. G.

Institut neuchâtelois

L'IN était convoqué le 18 novembre en assemblée générale au Collège latin, à Neuchâtel. La SPN, membre collectif de l'Institut, y avait sa délégation.

Six nouveaux membres individuels ont été acclamés, parmi lesquels nous relevons le nom de M. Adolphe Ischer, directeur des études pédagogiques, honneur justement mérité.

Le directeur de la Bibliothèque nationale à Berne, M. Pierre Bourgeois, fit une conférence très documentée sur « Les Bibliothèques dans le monde d'aujourd'hui », démontrant le rôle toujours plus prééminent qu'elles sont appelées à jouer dans la culture moderne. On est surpris de constater qu'en dépit de la multiplicité des moyens d'instruction actuels, radio et télévision entre autres, le goût de la lecture va en s'accroissant. Par ailleurs, on s'étonne que la Suisse soit en si piètre rang par rapport aux autres pays dans le domaine du subventionnement des bibliothèques. Un gros effort s'impose de la part des autorités.

En fin de séance, les nombreux participants à la conférence furent invités à visiter une exposition de « Trésors » de la Bibliothèque du chef-lieu, richesses insoupçonnées en incunables, manuscrits, bréviaires,

BIBLIOGRAPHIE

Pour le Noël des enfants sages... et aussi pour les autres

Le loup de Badenoch, par J. Chipperfield. Fernand Nathan, éditeur. Collection Junior. Paris, 1961. 160 pages, cartonné. 6 fr. 30.

L'auteur aime la nature et les animaux qui y vivent et il cherche à faire partager son goût à ses jeunes lecteurs. Le loup est un chien que son maître dresse à la garde des moutons sur la lande de Badenoch, en Ecosse. Un chien intelligent, à l'instinct subtil, qui suscite la jalousie d'un fermier voisin : chaque berger est tellement fier de son chien, il est tellement heureux d'en raconter les prouesses que la vue d'une authentique merveille ne peut qu'éveiller cette jalousie.

Après des péripéties dramatiques, au cours desquelles le jeune Rolric, ami du vieux berger, joue un grand rôle, on finit par découvrir l'égorgeur des moutons, dans le décor grandiose des monts Grampians, où souffle le blizzard.

Un livre qui intéressera les garçons.

Moona l'intraitable, par Helen Griffith. Fernand Nathan, éditeur. Collection Junior. Paris, 1961. 130 pages, cartonné. 6 fr. 30.

L'histoire se passe au Texas et dans l'Arkansas, au milieu des champs de coton. Une jeune fille trouve une mule abandonnée, mourant de faim, qu'elle recueille, soigne et rétablit, mais non sans peine car l'animal est rétif et étêté; elle reste un animal sauvage. Son véritable propriétaire l'aperçoit à la foire du comté, la réclame au grand désespoir de celle qui l'a sauvée et, désespérant de la dresser, la vend à un éleveur du

Texas; celui-ci l'exhibe dans les rodéos de tout le pays où elle désarçonne à tout coup les plus hardis cavaliers, ce qui d'ailleurs n'améliore pas son humeur. Elle finit par retrouver son amie du début dont la tendresse aura raison de sa rétivité.

Un bon livre aussi bien pour les filles que pour les garçons.



Noriko, la petite Japonaise, texte-photos, par Dominique Darbois. Fernand Nathan, éditeur. Collection Enfants du Monde. Paris, 1961. Cartonné 23x27. 8 fr. 90.

C'est un magnifique album où les photographies — et de très belles photographies — occupent plus de place que le texte. Elles font défiler devant nos yeux les divers moments de la journée d'une fillette japonaise. Beaucoup de poésie, de fleurs, de politesse calme. Noriko va à l'école, mais la grand-mère lui apprend à toucher du kotto (instrument de musique à 13 cordes), la maman à soigner et à cueillir des fleurs pour la confection des bouquets, et la journée s'écoule au milieu des poupées, des jouets, des rues décorées de banderoles et de lanternes.

SENSATION:

choisissez un disque GRATUIT

de 30 cm. parmi ces 3 chefs-d'œuvre

et vous participerez à notre "cercle des collectionneurs"



Carl Schuricht



Lili Kraus



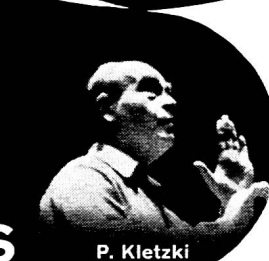
David Oistrakh



Josef Krips



Renata Tebaldi



P. Kletzki

Franz Liszt :
**RHAPSODIES
HONGROISES**

Johann Strauss :
**CZARDAS
DU RITTER PASMAN**
Orchestre de l'Opéra de Vienne
Direction : Hans Swarowsky

Franz Schubert :
LA TRUITE
et LE
QUARTETTSATZ
en ut mineur
Vlado Perlemuter, piano
Quatuor Pascal

W. A. Mozart :
**LES PLUS BEAUX AIRS
DE CONCERT ET
D'OPÉRA**

Leopold Simoneau, ténor
Pierrette Alarie, soprano
Orchestre philharmonique
d'Amsterdam

**GRAND PRIX
DU DISQUE 1961**

Rejoignez, dès maintenant, les 400 000 adhérents enthousiastes du Cercle des Collectionneurs. Cette formule révolutionnaire, lancée par la Guilde du Disque, remporte en Europe un succès prodigieux. Faites-en, vous aussi, l'expérience :

Vous obtiendrez immédiatement, à titre de cadeau de bienvenue, un disque de 30 cm. **gratuit**, en nous renvoyant le **bon** ci-dessous.

Chaque mois, vous recevrez **gratuitement** le Bulletin illustré du Cercle où est analysé le "disque du mois" que la guilde a choisi pour sa grande qualité musicale et technique. Des artistes prestigieux - dont Carl Schuricht, Lili Kraus, Vlado Perlemuter, Josef Krips, Renata Tebaldi, Kletzki, Ricardo Odnoposoff-assurent à cette collection un rayonnement exceptionnel.

Si le "disque du mois" vous intéresse, il sera pressé spécialement pour vous. S'il ne vous intéresse pas, il vous suffira de nous retourner la "carte de refus" jointe à notre Bulletin de présentation.

Pour chaque "disque du mois" (de 30 cm Ø) envoyé, l'adhérent paiera le prix incroyablement bas de **fr. 11,80** (= frais d'envoi) - inférieur de 60% à ceux du commerce!

Aucun droit d'inscription, aucune cotisation ne sont demandés. Une seule obligation, mais minime: celle d'acquiescer 4 disques sur les 12 présentés. L'adhérent peut donner sa démission après le 4th achat.

Voici, enfin, la solution idéale que vous attendiez pour vous constituer une discothèque de grande classe, mais peu coûteuse.

Participez donc, sans attendre un seul jour, à la plus grande réussite guildienne!

BON

à adresser à la GUILDE DU DISQUE
22, place de la Palud, Lausanne
en y joignant fr. 1.- en timbres
pour frais d'envoi.

Veuillez m'envoyer **gratuitement**
l'enregistrement que j'ai coché X ci-
dessous.

RHAPSODIES de Liszt
 LA TRUITE de Schubert
 AIRS de Mozart
(Grand Prix du Disque).

En qualité de membre du Cercle des Collectionneurs, dont je fais désormais partie, je m'engage à acquiescer tous les disques (4 tout au moins parmi les 12 présentés) pour lesquels je ne vous aurai pas envoyé, dans les délais, de "carte de refus".

Ils me seront facturés au prix exceptionnel de frs. 11,80 le microsilicon de 30 cm. (+fr. 1.- pour frais d'envoi).

Je vous adresse fr. 1.- en timbres annexés pour vos frais d'envoi.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Signature _____

Lausanne
Place de la Palud 22
Téléphone 22 62 80

Etude de texte

1. Il a neigé, la fontaine est cuirassée de glaçons. Les luges attendent contre le mur.
2. Soudain, un tumulte : c'est la récréation. Le torrent des écoliers se précipite dans la cour, par le petit couloir cimenté, cruellement froid.
3. La pente du verger voisin est marquée de mille traces de glissades qui ont tassé et poli la neige. Au bas de la pente, des traces divergent et vont finir dans la neige molle, sous les pommiers aux branches noires.
4. Les gamins emmitouflés de bonnets fourrés se sont déjà rués sur la pente, empilés à deux ou trois sur leurs traîneaux, secoués par les ressauts, les jambes en avant, leurs gros pieds battant l'air. Ils hurlent. Quelques-uns descendent à plat ventre sur leur luge à panneaux pleins qui leur cogne l'estomac. Des patatras dans la neige, des bousculades, des rires, des combats à boules de neige.
5. A l'écart, les pieds enfoncés dans la neige, un gosse tout seul serre ses deux mains fourrées de mitaines sur ses oreilles. Il a le nez violacé, mal mouché, et pleure de froid.
6. Un vol de corbeaux passe en croassant dans le ciel brun, au-dessus du clocheton de l'école.

René Burnand

(Terre où j'ai vécu)

1. Où cette scène se passe-t-elle ?
2. Pourquoi ce moment est-il attendu **impatiemment** par les écoliers ?
3. Deux verbes marquent cette hâte à gagner la piste. Lesquels ?
4. A quoi l'auteur compare-t-il les enfants qui sortent ? Pourquoi ?
5. A quels détails voit-on que le verger est, ces jours-ci, très fréquenté ?
6. Pourquoi la neige est-elle **molle** sous les pommiers ?
7. Relève toutes les expressions qui montrent qu'il fait froid.
8. Que font les enfants pour se réchauffer ?
9. De quoi rient-ils ?
10. Qui voit-on à l'écart ?

11. Donne-lui quelques conseils pour qu'il se réchauffe : « Cours ! Ne pleure plus ! ... ! ... ! ... ! ... ! »
12. De quels oiseaux est-il question dans ce texte ?
13. Connais-tu d'autres oiseaux, hôtes de nos campagnes enneigées ?
14. Donne maintenant un **titre** à ton texte.
15. Relève **les images** que contient cette lecture.

Vocabulaire.

Le préfixe **dis** marque la séparation, la dispersion, la perte.

Que signifient alors : **disloquer** — **disjoindre** — **disseminer** — **disgracieux** — **diffuser** — **diverger** ?

Les traces **divergent** : elles s'écartent les unes des autres. Des routes, des voies, des..., des..., des..., peuvent **diverger**. De même, au sens figuré, des avis, des opinions, des... divergent parfois. Des avis **divergents**, des idées **divergentes** : qui diffèrent. Ces deux savants ont des **divergences** de vues : ils pensent différemment.

Quel est le contraire de **diverger** ?

Tu peux faire le même travail avec un ou plusieurs des verbes ci-dessus.

Associations.

Des gamins emmitouflés de bonnets fourrés — des gamins coiffés de... — des gamins chaussés de... — des gamins ... de... — des... ..

Les écoliers se ruent sur la pente — les écoliers se ruent... — les... se ruent sur les caramels — les... se ruent...

Un vol de corbeaux — un troupeau de... — une meute de... — un banc de... — une harde de... — une nuée de... — une armée de... — un essaim de...

Composition : Relis lentement les paragraphes 2, 4, 5 et 6. Sur ce modèle décris ta récréation du matin.

Un tirage à part est fait de cette étude de texte à l'intention des élèves ; il peut être obtenu au prix de 5 c. la feuille directement chez Cornuz Ch., instituteur, Le Chalet-à-Gobet. On peut aussi, comme beaucoup de collègues l'ont déjà fait, s'abonner pour recevoir régulièrement, par exemple 20 exemplaires de chaque feuille mensuelle.

Stage d'école active Châteauneuf (Sion) été 1961

Il n'est jamais trop tard pour rappeler le souvenir des jours heureux surtout quand nous sommes plongés jusqu'au cou dans le travail de l'hiver. Ainsi l'éclatante réussite de la formule des stages d'école active dans le cadre des cours normaux de la SSTMRS s'inscrit alors comme une brillante constellation dans notre ciel hivernal. Et pourtant, c'était une première expérience, voulue par notre collègue René Martin, membre du comité central de la dite société, qui avait su s'entourer de cette pléiade de gens qualifiés que sont les J. L. Cornaz, Savary, de Jouxtons, A. Grin, Moine du J. B., Marguerite Marggi et autres Georges Rochat. L'idée déjà de ce stage avait mis du temps à faire son chemin, car nos bons amis suisses-allemands des TM ne redoutaient rien tant que de sortir ainsi des chemins battus. Il fallut toute la persuasion et l'autorité de R. Martin pour que ce cours soit mis sur pied cette année.

Toutefois reconnaissons-le si nos gens d'Outre-Sarine sont très lents à se décider, une fois qu'ils ont vu un

résultat positif, il n'y a pas plus chauds partisans ensuite pour poursuivre le travail commencé. C'est dire que l'année prochaine, les stages auront pleins droits de cité dans les cours normaux. Et c'est là que j'aimerais suggérer à tous mes collègues : « Ne les manquez pas ! On en retire un bénéfice incalculable, tant sur le plan pratique que sur le plan spirituel. S'il y a quelque chose pour vous accrocher le moral pour une année, c'est bien ces stages d'école active ! »

Qu'y fait-on ? Qu'y a-t-on fait cet été ? Avant de répondre à ces questions, qu'il me soit permis de dire notre reconnaissance à l'Ecole d'agriculture de l'Etat du Valais, où nous fûmes vraiment reçus, nourris de mets aussi délicats qu'abondants, et « arrosés » des vins généreux du domaine. Avec les locaux spacieux et adéquats dont nous disposons, tout fut mis en œuvre afin que le côté matériel de ce cours côtoie la perfection. Ce qui n'a pas peu contribué à son épanouissement spirituel. Car c'est bien là qu'il faut en arriver.

Ce contact d'abord, d'emblée si chaleureux avec les Tessinois, les... Grisons, et avec nos amis Valaisans, plus nombreux, plus réservés aussi souvent mais empreints de cette noblesse et de cette simplicité qui plaît tant chez eux. Sentiment que nous formions une grande famille où le cœur de chacun battait à l'unisson. Il n'est pas étonnant dès lors que le travail en ait été favorisé. Quels buts poursuivait-on ? Il s'agissait, en premier lieu d'inscrire les méthodes actives dans le programme, ou vice-versa, si vous préférez.

Et c'est alors qu'un grand centre d'intérêt, l'eau, au degré moyen, venait coordonner tous les efforts en science, en géographie, en calcul, en français surtout (oh ! les admirables textes !), en dessin (si vous aviez vu la peinture collective de l'entrée dans l'Arche de tous ces animaux...). Vraiment la vie palpitante était entre nos mains, animée par toutes les expériences accomplies, les films « visionnés », les clichés montés par nos soins et protégés sans plus attendre... Il faut avoir vu cette richesse de moyens, ce jaillissement d'idées pour comprendre aussi notre enthousiasme. Après la classe vinrent les « Ateliers ». Qu'ils méritaient bien leur nom ! Celui de décoration, l'imprimerie qui « sortit » à

80 exemplaires « Châteaujoie », le journal du stage, celui des engins volants d'où prirent leur essor les grands cerfs-volants et autres « carapuches », celui du fer où le fil et la soudure cernèrent de purs et admirables silhouettes, sans oublier celui des « pipeaux aux résonances subtiles et harmonieuses. Ajoutez à cela, des danses folkloriques nous réunissant tous au bord des pelouses au son de disques entraînant, de grands jeux de pistes en plein-air, un joyeux feu de camp, sans omettre la visite au barrage de la Dixence et la « raclette » qui suivit, et vous comprendrez alors pourquoi ces dix jours ont laissé un souvenir si lumineux à ceux qui eurent le privilège de les vivre. Personne, parmi ceux qui cherchent à vivifier, à actualiser, à renouveler leur enseignement ne voudra manquer pareille aubaine l'an prochain.

C. Cornuz.

P. S. Faudrait-il ajouter encore, pour décider quelque hésitant, que l'Etat et les communes subsidient généreusement ces cours et que le soussigné n'y est allé, à part le voyage que pour une douzaine de francs en tout et pour tout de sa poche pour les 10 jours ?

Le sapin de lumière (petit conte de Noël)

Six jours avant la Noël, les quatre enfants du bûcheron montèrent à la forêt porter à leur père son repas. C'était une belle forêt de sapins au milieu de laquelle, si on la considérait des hauteurs voisines, une rangée de hêtres dessinait à l'automne un S roux.

Arrivés à l'orée, les enfants remarquèrent un sapin nouveau aux branches horizontales régulièrement étagées, un de ces tout petits sapins qu'allument les pauvres et les personnes seules.

— Il faut dire à père de le couper pour nous en rentrant, dit l'un d'eux.

Alors ils entendirent une voix toute mince, comme une musicale clarine qui disait :

— Oh non, je vous en prie ; ne m'emportez pas : je dois attendre ici d'où je brillerai pour vous le soir de Noël comme une étoile.

Ils furent surpris, bien sûr, et poursuivirent leur chemin en se retournant parfois afin de connaître si ce n'était pas une farce. Mais ils décidèrent de n'en parler qu'entre eux. Au retour, passant près de l'arbuste, leur protégé déjà, ils osèrent une apparence de complicité.

Le lendemain, joignant leur père comme la veille, ils virent avec frayeur qu'un énorme sapin jamais vu jusqu'alors se dressait devant le jeune plant. « Il y a du diable là-dessous », pensèrent-ils ; et l'un fit tout haut :

— Ce gros-là, nous dirons à père de l'abattre.

— N'en faites rien, il me protège, répondit la voix douce.

Et ils gardèrent pour eux leur secret.

Le jour suivant, ils comptèrent deux sapins devant le petit. Un jour plus tard, il y en avait trois ; trois ancêtres à l'air bourru avec leurs barbes pendantes vert-de-grisées... Et ils commencèrent d'avoir peur. Mais, la veille de Noël, apercevant quatre patriarches qui montaient la garde, ils s'écrièrent :

— Ils vont étouffer notre jeune ami... masquer sa lumière... empêcher l'étoile de le découvrir et d'arriver à lui. Il faut en parler à père, cette fois ; qu'il vienne tout de suite mettre la cognée à ces étrangers.

— Cela ne sera pas nécessaire, susurra la petite voix douce. Pas besoin de hache pour un secret gardé. Le fer ne peut rien contre l'esprit. Vous aussi vous êtes quatre, comme les arbres qui m'ont protégé.

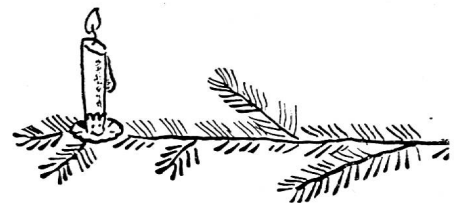
Ils ne comprirent que mal le sens de ces paroles, mais cette fois encore ils tinrent leur langue.

Et ce fut Noël. Le matin, sous prétexte d'aller chercher quelques guirlandes de feuillage, les enfants du bûcheron se rendirent à la lisière de la forêt. Ils s'attendaient à voir un cinquième géant auprès de leur ami, tant il est vrai qu'on s'habitue même aux sortilèges. Mais non, plus un seul de ces sombres vieillards. Le petit sapin était à découvert, bien visible, éclatant de givre.

— Où sont-ils ? Où sont les disparus ?

— Et la mince voix de tinter de nouveau :

— Vous aviez peine à croire à la venue de l'étoile. Il vous fallait vous habituer au miracle. C'est fait. Merci et à ce soir.



Heureux autant qu'étonnés, ils s'en revinrent chez eux, non sans rapporter quelques touffes de gui. Jamais ces quatre-là n'avaient manifesté tant d'impatience à attendre le soir. Heureusement, le jour était court et la nuit fut vite complète. Sûrs de ne pas être détrompés dans leur espoir et leur foi, ils contèrent à leurs parents l'histoire du jeune sapin, puis les invitèrent à contourner l'humble maison de manière à gagner le côté faisant face à la forêt.

Alors, tous levant la tête, ils virent le petit sapin lumineux sur le fond sombre du bois, avec à son sommet une étoile dont la clarté baignait tout le village. Et ce fut la plus belle nuit.

A. Chevalley.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

LE « MOI » ENVAHISSANT

Le pédagogue d'autrefois ? Omniscient, omnipotent ! Ses ordres étaient des ordres et il n'admettait aucune discussion, pas plus d'ailleurs qu'il n'acceptait les suggestions venues de la classe. C'était, dit-on, le règne du « moi ».

J'en demande pardon à mes lecteurs : le tableau que j'ai brossé manque de nuances : combien de maîtres d'autrefois, tout en étant de leur temps, époque à laquelle l'acte d'éducation se voulait sévère, échappaient, parce qu'ils avaient une riche personnalité, au défaut signalé. Le portrait caricatural que j'ai esquissé s'appliquait justement à ceux qui, n'ayant pas cette belle personnalité, se forgeaient, consciemment ou non, ce que Gusdorf appelle un « personnage ».

Comme dirait Molière, nous avons changé tout cela... Le maître, moins persuadé de sa supériorité, ne dispose plus mais propose, ne commande guère, suggère plutôt. On lui reprocherait même, dans l'énoncé des ordres et des consignes, une timidité qui n'incite guère les enfants au travail.

Est-ce à dire que le « moi » a disparu ?... Pas du tout ! Par un détour que la psychanalyse expliquerait, ce pronom personnel se réfugie à l'ombre d'un verbe de commandement.

L'instituteur, s'adressant à l'enfant, ne lui dit pas : « lis ce texte, — écris ce mot, — refais ce travail », mais « lis-moi ce texte, écris-moi ce mot », etc. Heureusement que ces verbes, en général, supposent un complément d'objet ! J'ai peiné une jeune candidate qui, en fin de leçon, disait aux bambins : « Maintenant vous me dessinez un petit moment »... en lui demandant si elle s'estimait assez jolie pour se proposer en modèle de dessin, à ses petits élèves.

La faute signalée témoigne d'un désir inavoué et inconscient du maître de faire converger les travaux enfantins vers « sa » propre personne. Le commandement clair et simple, frappé d'interdit par la pédagogie moderne, n'ose s'extérioriser, est remplacé par cette invitation égocentrique. Par là même, cette faute se révèle plus grave qu'une simple manie verbale.

Je l'ai souvent dit à mes normaliens : vos élèves ne sont plus des nourrissons (« une cuillère pour mamy, une cuillère... ») C'est une erreur que de les inciter à travailler pour le maître. « Tu recopieras cette page mal écrite » a un tout autre sens que « tu me recopieras cette page mal écrite ». Ne donnez pas aux enfants l'impression qu'ils travaillent pour vous. Leur motivation doit être d'un autre ordre, doit dépasser le simple désir de répondre aux invites de l'instituteur.

A. Ischer

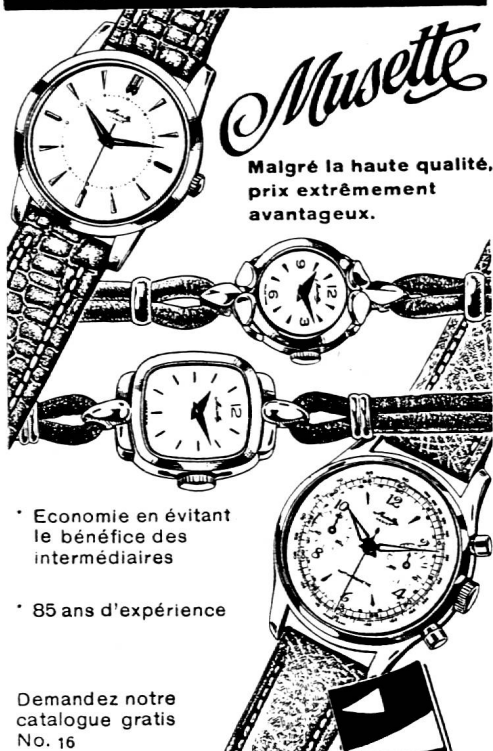
Le corps enseignant collabore avec plaisir à la vente des timbres et des cartes Pro Juventute

Rapport annuel de Pro Juventute 1960-61. 56 pages, fourni sur demande par le secrétariat général de Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, Zurich 8.

La lecture de ce rapport familiarise avec les innombrables efforts que déploie la Fondation dans les secteurs « Mère et enfant », « Age scolaire » et « Adolescence », afin de venir en aide à la jeunesse, de la voir se développer sainement, de la protéger des dangers qui la guettent et d'intervenir là où des dommages se sont déjà révélés. On suit avec plaisir les explications concernant la préparation des jeunes femmes à leur maternité, la formation des parents, celle des puéricultrices ; le rapport parle aussi des vacances pour mères, de l'aide de stagiaires, de l'assistance aux enfants placés, des enfants de la grand-route, de l'oeuvre nouvelle de Pro Juventute : son village de vacances pour familles « BOSCO DELLA BELLA ». Nous trouvons bien d'autres choses dans ce rapport : l'aide aux enfants malades, les efforts pour adoucir le sort des petits montagnards, l'orientation et la formation professionnelles, l'utilisation judicieuse des loisirs — signalons ici tout particulièrement les centres de loisirs pour jeunes et vieux —, l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse, les revues Pro Juventute pour les jeunes et les nombreuses relations avec l'étranger.

La confiance dont Pro Juventute jouit dans tout le pays s'est manifestée une fois de plus dans le magnifique succès de la dernière vente de timbres et de cartes. Pro Juventute en est très reconnaissante, car de telles ressources lui permettent d'aider toujours davantage. La Fondation, présidée par M. le Conseiller fédéral W. Spühler, remercie tous les collaborateurs qui donnent le meilleur de leurs forces à l'oeuvre ; elle exprime sa gratitude aux donateurs et amis de tout le pays.

Directement de la fabrique



Musette

Malgré la haute qualité,
prix extrêmement
avantageux.

• Economie en évitant
le bénéfice des
intermédiaires

• 85 ans d'expérience

Demandez notre
catalogue gratis
No. 16

BON

A Guy-Robert, Fabrique Musette,
La Chaux-de-Fonds

Envoyez-moi GRATIS votre catalogue No. 16, riche-
ment illustré contenant le choix complet des montres
Musette de toutes catégories de prix et d'exécution.

Nom:

Profession:

Adresse:

A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

Votre musique

Vos disques

Vos flûtes douces

chez le spécialiste

Au Ménestrel

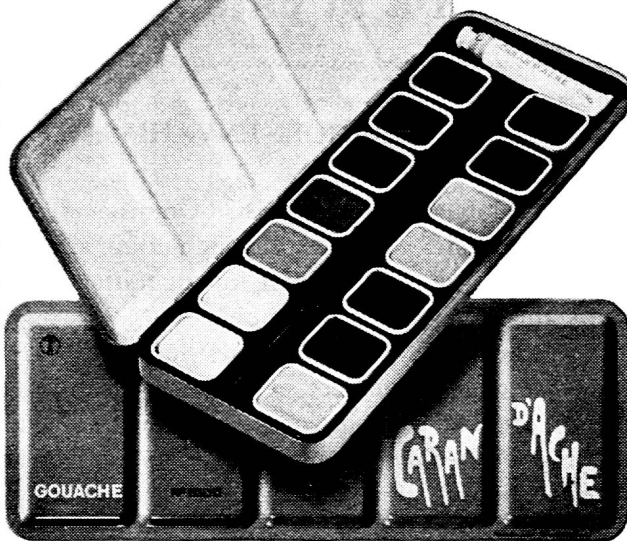
A. Fauquex

15, quai de l'Île, Genève

Tél. (022) 24 96 77

REMISE aux membres du corps enseignant

CARAN D'ACHE



«Gouache»

CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes d'une
luminosité incomparable.

Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs **Fr. 10.60**



Vous aimez la lecture ! Demandez alors la revue
« LIRE » gratuite, qui renseigne sur tout ce qui
paraît, à

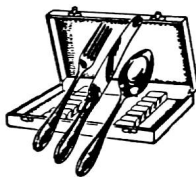
Reymond

Rue St-Honoré 5 - Neuchâtel

le libraire spécialisé qui vend par correspondance.

Coutellerie - Orfèvrerie

M. L. Fontaine et Cie



Représ. des Couverts Christofle
Berndorf, W.M.F., Wellner, etc

Grand choix d'étains

Aiguisage - Chromage
Réargenture - Réparations
Remise spéciale
au corps enseignant

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour une aide efficace
dans la réalisation de
toutes vos opérations
bancaires



Sièges et succursales
dans toute la Suisse

Capital et réserves: Fr. 337 millions

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 h.
à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

Les tableaux
modernes
en Eternit

palor

Niederurnen GL
Téléphone 058 / 4 13 22

Le cinéma à l'école

Appareils cinématographiques HEURTIER
Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm
sonore optique

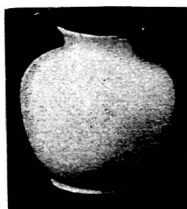
reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

Importateur et distributeur :

Ciné-Service Vallux Travers NE
Tel. (038) 9 63 30

A vendre: Cinéma

A vendre, à prix très avantageux, un excellent projecteur cinématographique, 16 mm sonore, à l'état de neuf. Intéressante occasion.
Offres sous chiffre E.S. à l'Administration de l'« Educateur », Montreux.



Papeterie Briquet & Fils

Articles à décorer pour cadeaux. Calendriers plats à coller sous illustrations. Prix par quantités.
BRIQUET & FILS, papetiers, 38, r. du Marché, Genève.

passionnants, instructifs, documentaires...



...tels sont les magnifiques albums NPCK

Auxiliaires précieux pour l'éducateur, les albums NPCK font vivre par l'image et le texte les leçons données aux enfants. Passionnants par les matières abordées et richement illustrés de reproductions photographiques de grand format—obtenues en échange des chèques-images NPCK—les albums NPCK sont de véritables volumes d'art particulièrement utiles au corps enseignant.



Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e
J.A.
Montreux 1

NESTLÉ
PETER
Cailler
KOHLER

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer :

- ex. « Quel monde étrange » à Fr.5.50 Images: groupes A, B, C, D, E (360 points)
- ex. « Les voyages d'Ulysse » à Fr.5.50 Images: groupes A, B, C, D (288 points)
- ex. « Volcans et éruptions » à Fr.4.80 Images: groupes A, B, C, D (288 points)

Nom Prénom

Rue

Localité Canton

Le montant de Fr. a été versé le au c. c. p. II b 3000.

SERVICE DES IMAGES NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER, VEVEY